



Communiqué de presse  
11/10/2004

## Qualientreprises.com : le portail de la qualification d'entreprises

### LAUREAT DES TROPHEES INTERNET DE LA CONSTRUCTION 2004



Lancé en juin dernier dans le cadre des assises des ingénieurs territoriaux de France, le site qualientreprises.com a été distingué et s'est vu remettre le trophée internet de la construction 2004 le 29 septembre dernier.

60 sites finalistes ont été retenus sur des critères tels que l'esthétisme, la fluidité de navigation et la stratégie mise en œuvre.

Face à une forte concurrence Qualientreprises.com a remporté le prix du meilleur site des organismes

Ce portail Internet commun à 8 organismes de qualification (OPQFC, OPQIBI, OPQTECC, QUALIBAT, QUALIFELEC, QUALIPAYSAGE, QUALIPROPRE et QUALISPORT) est dédié à la qualification d'entreprise : [www.qualientreprises.com](http://www.qualientreprises.com).

*Les organismes de qualification le mettent à la disposition des acheteurs et des entreprises pour mieux faire connaître la qualification et faciliter son utilisation lors de consultations ou d'appels d'offres.*



L'objectif principal de ce portail est de **mieux faire connaître la qualification aux acheteurs** publics et privés. Il s'agit en particulier d'informer les maîtres d'ouvrage et donneurs d'ordre des avantages qu'elle peut leur apporter dans le cadre de leurs recherches et leurs sélections de prestataires compétents.

Il a également pour vocation de renseigner les entreprises sur la démarche de qualification : critères, procédure, suivi, ...

Qualientreprises.com se veut un outil **simple, pédagogique et facile d'utilisation**. Ainsi, en fonction du profil de l'internaute (acheteur, entreprise souhaitant être qualifiée, entreprise qualifiée), le site permet d'accéder, en 2 ou 3 clics, à l'information recherchée.

Enfin, il constitue une **porte d'accès direct aux sites des organismes de qualification**, à leurs nomenclatures et à leurs **annuaires en ligne**, lesquels rassemblent, au total, **plus de 50 000 entreprises qualifiées** et peuvent être consultés gratuitement.